

**ASSEMBLÉE NATIONALE**2 novembre 2023

---

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-3424

présenté par

Mme Robert-Dehault, M. Buisson, M. Chenu, M. François, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessimy, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. Frappé, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guitton, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Salmon, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli, M. Villedieu, Mme Galzy, M. Guiniot, Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Le Pen, Mme Menache et M. Pfeffer

---

**ARTICLE 35****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

<b>Programmes</b>	+	-	<i>(en euros)</i>
Action de la France en Europe et dans le monde	3 500 000	0	
Diplomatie culturelle et d'influence	0	5 599 333	
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0	
<b>TOTAUX</b>	3 500 000	5 599 333	
<b>SOLDE</b>		-2 099 333	

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose de revenir sur les 5 599 333 € d'augmentation des crédits alloués pour les bourses des étudiants étrangers de la sous action n° 3 « bourses - enseignement supérieur et recherche » de l'action n° 4 « enseignement supérieur et recherche » du programme 185 « diplomatie culturelle et d'influence » pour abonder les sous actions n° 1 « actions consacrées à la formation de l'encadrement (défense et sécurité) des partenaires » et n° 2 « consacrées à l'ingénierie de sécurité et de défense » de l'action n° 5 « coopération de sécurité et de défense » du programme n° 105 « action de la France en Europe et dans le monde », à hauteur respectivement de 3 000 000 € et 500 000 €.

Cet amendement propose de renforcer les crédits alloués pour le financement de les formations et expertises des élites, des cadres militaires et de sécurité intérieure en France ainsi que les formations militaires dispensées avec nos partenaires africains. Le contexte international tendu explique cette demande de renforcement de financement.